



Bulletin d'information

Assemblées communales

En raison de l'importance d'un point de l'ordre du jour de l'Assemblée communale ordinaire du 8 février prochain, le Conseil communal a décidé de convoquer une Assemblée communale extraordinaire d'information le lundi 1^{er} février 2021, à 20h00, à la halle de gymnastique de l'école.

Ordre du jour :

1. Information sur le projet de création d'un cercle scolaire avec la Commune mixte de Develier

L'Assemblée communale ordinaire est convoquée pour le lundi 8 février 2021, à 20h00, à la halle de gymnastique de l'école.

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 22 septembre 2020, publié sur le site internet de la Commune ;
2. Discuter et voter la convention pour la création d'un cercle scolaire avec la Commune mixte de Develier ;
3. Discuter et voter le budget 2021, fixer les éléments de base ;
4. Décider de la vente de la parcelle n° 1056 du ban de Bourrignon pour le prix de Fr. 80.00/m² ;
5. Divers.

Dépôt public

La convention concernant la création d'un cercle scolaire avec la Commune de Develier est déposée publiquement durant 20 jours avant et 20 jours après l'Assemblée communale du 8 février 2021, au secrétariat communal de Bourrignon à Develier où elle peut être consultée. Les éventuelles oppositions seront adressées par écrit et dûment motivées, durant le dépôt public, au Secrétariat communal.

Selon les recommandations du Délégué aux affaires communales, ces Assemblées communales doivent se tenir dans le respect des recommandations de l'Office fédéral de la santé publique. Les Autorités communales prendront toutes les mesures afin de respecter les règles d'hygiène en vigueur.

Information sur les points de l'ordre du jour

2. Discuter et voter la convention pour la création d'un cercle scolaire avec la Commune de Bourrignon

A la suite d'une assemblée d'information (2017) sur la situation du cercle scolaire du Haut-Plateau faite aux parents et futurs parents de Bourrignon, il en est ressorti un sondage montrant des réponses très positives quant à la volonté d'adhérer à la création d'un nouveau cercle scolaire avec Develier. Comme l'école de Develier était également favorable à ce rapprochement, les Autorités communales des deux villages ont décidé, il y a deux ans, de créer une commission spéciale. Cette dernière a été chargée d'élaborer un projet de cercle scolaire afin que les élèves de Bourrignon rejoignent l'école de Develier.

Cette commission spéciale est composée des responsables politiques et scolaires des deux localités. A savoir : les deux directeurs/trices d'écoles, les deux représentants des dicastères, les deux présidents accompagnés d'un/e membre de chaque commission d'école.

Actuellement, les élèves de Bourrignon font partie du cercle scolaire du Haut-Plateau, avec Pleigne et Mettembert. La volonté de rejoindre l'école de Develier trouve sa logique du fait que le cercle scolaire du Haut-Plateau voit ses effectifs à la baisse ce qui pourrait engendrer une suppression de classe, voire même la fermeture du cercle scolaire. Par souci d'anticipation, les Autorités communales de Bourrignon souhaitent un rapprochement avec l'école de Develier qui serait gage de sécurité pour l'avenir. Les élèves de Bourrignon pourraient ainsi bénéficier d'installations et d'infrastructures de qualité. Le trajet qu'ils parcourront en Car postal pour venir à Develier sera le même qu'ils feront, plus tard, pour rejoindre le Collège de Delémont.

Pour rappel, avant de faire partie du cercle scolaire du Haut-Plateau, les élèves de Bourrignon ont déjà fréquenté l'école de Develier.

Du côté de Develier, le bon sens parle nettement en faveur de ce nouveau cercle scolaire dans le but de maintenir le nombre actuel de classes, sachant que l'effectif d'écoliers à Develier va s'amenuiser ces prochaines années. Selon les prévisions chiffrées, une petite vingtaine d'élèves de Bourrignon viendrait agrandir l'école de Develier dans ce laps de temps. Cette quantité est tout à fait gérable dans la configuration des classes existantes. Quant au bâtiment scolaire de Bourrignon, il sera entretenu et restera à disposition du cercle.

Dans cette réjouissante perspective, les Conseils communaux de Bourrignon et de Develier ainsi que la commission spéciale vous recommandent d'approuver les statuts du nouveau cercle scolaire « BD », comme l'a déjà fait le Service de l'enseignement de la République et Canton du Jura.

Si ces statuts sont approuvés par les deux assemblées communales concernées le lundi 8 février 2021, la nouvelle structure entrera en fonction à la rentrée scolaire d'août 2022.

Les membres de la commission spéciale

Information sur les points de l'ordre du jour

3. Discuter et voter le budget 2021, fixer les éléments de base

Les informations concernant le budget 2021 sont publiées sur le site internet de la Commune. Le budget 2021 présente un excédent de revenus de Fr. 13'170.00.

Comptes de résultats		Budget 2021		Budget de l'exercice précédent		Comptes annuels 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	99'510.00	13'800.00	98'910.00	14'300.00	91'319.36	14'710.00
	Excédent de charges		85'710.00		84'610.00		76'609.36
1	Ordre et sécurité publics - défense	18'100.00	16'300.00	18'560.00	14'700.00	21'644.90	14'246.00
	Excédent de charges		1'800.00		3'860.00		7'398.90
2	Formation	348'850.00	7'450.00	349'150.00	4'150.00	327'360.90	6'233.75
	Excédent de produits/charges		341'400.00		345'000.00		321'127.15
3	Culture – Sports – Loisirs – Eglises	26'550.00	1'500.00	26'050.00	1'500.00	6'082.85	0.00
	Excédent de charges		25'050.00		24'550.00		6'082.85
4	Santé	3'150.00	0.00	3'450.00	0.00	1'548.65	0.00
	Excédent de charges		3'150.00		3'450.00		1'548.65
5	Prévoyance sociale	207'850.00	2'000.00	197'150.00	2'000.00	183'985.00	1'690.00
	Excédent de charges		205'850.00		195'150.00		182'295.00
6	Trafic et télécommunications	108'040.00	97'500.00	111'760.00	85'000.00	268'339.95	68'145.15
	Excédent de charges		10'540.00		26'760.00		200'194.80
7	Protection de l'environnement	174'000.00	202'900.00	171'570.00	197'700.00	225'213.15	219'216.45
	Excédent de revenus/charges		28'900.00		26'130.00		5'996.70
8	Economie publique	2'100.00	0.00	2'400.00	0.00	1'476.00	0.00
	Excédent de charges		2'100.00		2'400.00		1'476.00
9	Finances et impôts	64'550.00	724'420.00	78'800.00	803'700.00	81'230.52	897'229.33
	Excédent de revenus	659'870.00		724'900.00		815'998.81	
	Totaux	1'052'700.00	1'065'870.00	1'057'800.00	1'123'050.00	1'208'201.28	1'221'470.68
	Excédent de revenus	13'170.00		65'250.00		13'269.40	

Ce tableau est tiré du rapport sur le budget 2021 de la Municipalité de Bourrignon, page 8.

4. Décider de la vente de la parcelle n° 1056 du ban de Bourrignon pour le prix de Fr. 80.00/m²

Le Conseil communal a l'opportunité de vendre la parcelle n° 1056 du ban de Bourrignon, d'une superficie de 714 m². Le prix de vente est fixé à Fr. 80.00/m².



Agenda des manifestations

Assemblée communale extraordinaire
Lundi 1^{er} février 2021, 20h00, halle de gymnastique de l'école

Assemblée communale ordinaire
Lundi 8 février 2021, 20h00, halle de gymnastique de l'école

Votation fédérale
Dimanche 7 mars 2021, de 10h00 à 12h00, bureau communal

Vaccination

Le centre de vaccination cantonal (CEVAC) a ouvert ses portes le lundi 18 janvier 2021.



CORONAVIRUS JURA



**UNE HOTLINE UNIQUE
POUR TOUTES VOS QUESTIONS
032 420 99 00**

Les personnes vulnérables vivant à domicile, les personnes partageant leur domicile ainsi que le personnel de santé hors institutions seront prioritaires.

Pour obtenir un rendez-vous, il est essentiel de remplir un **formulaire d'éligibilité disponible dès à présent sur le Guichet virtuel du canton du Jura**. Une fois les données récoltées, la hotline reprendra contact pour définir un rendez-vous.

Gardons le cap ensemble

Cette plateforme est proposée par les Services de la santé publique des cantons du Jura et de Neuchâtel dans la crise du Covid-19. Vous y trouverez une palette de ressources, mise à jour en continu, pour faire face ensemble aux défis du quotidien en matière de promotion de la santé.

Lien : www.gardonslecap-covid19.ch



Adresse et horaire

Commune de Bourrignon
Rue de l'Eglise 8
Case postale 102
2802 Develier

Téléphone : 032 422 15 15
Fax : 032 422 81 53

Messagerie : bourrignon@develier.ch
Internet : www.bourrignon.ch

Heures d'ouverture du guichet :

Lundi :	11h00 - 12h00	16h00 - 17h00
Mardi :	11h00 - 14h00	
Mercredi :	11h00 - 12h00	16h00 - 17h00
Jeudi :	11h00 - 12h00	16h00 - 19h00
Vendredi et veilles de fêtes :	11h00 - 12h00	Fermé l'après-midi

